

Newsletter 6#portduhavre – Décembre 2020 / Green Port

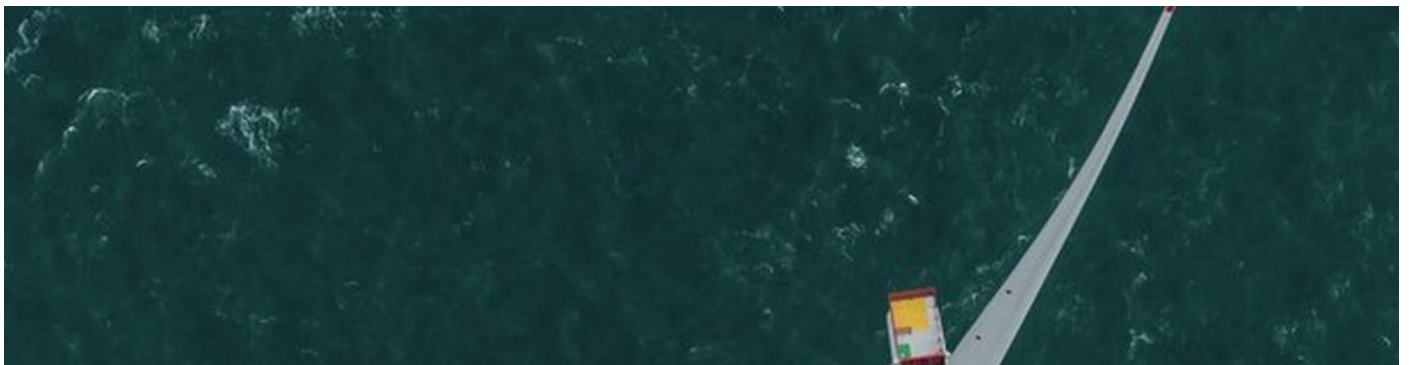


- Port du Havre -
Publié le 15 Décembre 2020

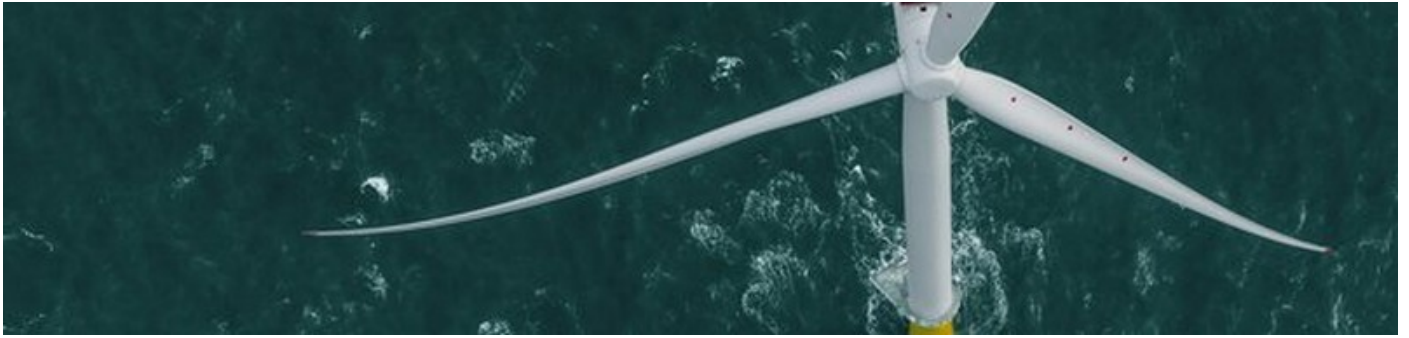
Le Port s'engage pour l'éolien offshore en Normandie

Le Port a signé, aux côtés de députés, sénateurs, présidents de conseils régional, départementaux, métropoles et agglomérations, maires, présidents de chambres de commerce et d'industrie, ce 26 novembre une lettre adressée à la Ministre de la Transition écologique. Celle-ci plaide en faveur du développement de la filière éolienne offshore en Normandie.

Le jeudi 26 novembre, une lettre signée par nombre de représentants normands a été adressée à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Plaidant en faveur du développement de la filière éolienne offshore sur le territoire normand, celle-ci fait suite au débat public « En mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes ? » qui s'est achevé le mois dernier.



□



@Siemens Gamesa Renewable Energy

Des retards de mise en œuvre qui affectent le bassin d'emploi normand

Les auteurs évoquent la possible remise en cause du calendrier d'attribution des nouvelles capacités d'éolien en mer prévu dans le cadre de la loi Energie-Climat et de la Programmation pluriannuelle de l'Energie pour la période 2019-2028 (qui prévoit l'attribution de 1 GW de nouvelles capacités d'éolien en mer par an pour atteindre un objectif de mise en service de 5,2 à 6,2 GW en 2028). Le retard du lancement d'un quatrième appel d'offres national, qui devait avoir lieu cette année, entraîne en effet une attribution finale de l'offre, au mieux, en 2022. Ces événements ont des conséquences sur le territoire et « *mettent à risque la pérennisation ou la création d'emplois de cette filière en Normandie et sur le territoire français* » alertent les signataires.

Un débat public qui démontre les capacités du territoire pour l'accueil de l'éolien offshore

Les conclusions du débat public, qui s'est tenu de novembre 2019 à août 2020 avec un taux de participation record, a permis de mettre en exergue plusieurs centaines de km² de zones d'implantation consensuelles. Dans le cadre de la relance initiée par l'Etat et la volonté affirmée par le Président de la République de faire de la France un leader dans le domaine de l'éolien offshore, les signataires demandent le lancement, d'ici le 19 janvier prochain, d'une procédure de mise en concurrence pour un premier appel d'offres de 1 GW ; d'identifier plusieurs zones propices en s'appuyant sur les résultats du débat public ; et de saisir instantanément la Commission nationale du débat public pour le lancement d'un autre parc de 1 GW en Normandie.

[Retour sommaire](#) 